***Cuirs et Peaux***

***Conférence du 01/07/2012***

***(Pr. S. Gueroui)***

GERAUT C. (1995) – L’essentiel des pathologies professionnelles. Ellipses, Paris, 431 p.

« L’industrie des cuirs et peaux a pour but, à partir des peaux animales brutes, inutilisables en l’état :

- de réhydrater et d’assouplir la peau conservée sèche (travail de rivière, reverdissage ou trempage) ;

- de la nettoyer et d’éliminer les souillures (sabrage) ;

- de débarrasser le derme de l’épiderme et de ses annexes : poils (épilage), laine (délainage) à l’échauffe (étuvage) ou par procédé chimique, plus agressif pour la laine (enchaucenage) ;

- de séparer le derme du tissu cellulaire sous-cutané (écharnage) ;

- de parfaire la préparation du derme, en complétant l’élimination des poils et laines par l’action de la chaux ou du sulfure de sodium (pelanage), puis, après rinçage à l’eau oxygénée, en ramenant la peau à un pH acide nécessaire à l’action des tannins (déchaulage ou picklage) ;

- de tanner le derme pour le transformer en cuir, au moyen de tannins poly aromatiques (végétaux ou synthétiques), minéraux (en particulier à base de chrome), ou aliphatiques (formol, paraffine, huile de foie de morue) ;

- de corroyer (assouplir) le cuir ;

- de le teindre, le façonner et le vernir (finissage), afin de l’utiliser pour les industries de la chaussure, du vêtement ou de la maroquinerie.

L’industrie de la fourrure fait appel :

- à des techniques similaires à celles de l’industrie des cuirs et peaux (à l’exception, bien évidemment, de l’épilage),

- et à des techniques propres de finition et de conservation. »

L’auteur détaille ensuite les différents types de nuisances rencontrées dans le travail des cuirs et peaux et de la fourrure : les risques traumatiques, les affections rhumatismales de l’appareil locomoteur, la pathologie due aux poussières, le risque infectieux (charbon, brucellose, tétanos, tuberculose cutanée ou sous-cutanée, leptospiroses, infections des mains bactériennes ou mycosiques), le risque toxique (sulfure d’hydrogène, ammoniac et composés ammoniacaux, anhydride sulfureux, sulfure de sodium, chrome, aldéhyde formique, amines aromatiques et colorants anthraquinoniques, solvants et diluants, résines et leurs auxiliaires, phtalate de butyle, tricrésylphosphate, polyuréthanes, insecticides.

DESOILLE H., SCHERRER J., TRUHAUT R. (1975) – Précis de Médecine du Travail. Masson, Paris.

Le rappel sur la technologie est utile à lire.

L’auteur fait un point sur la pathologie.

La prévention est ici un chapitre important.

Il passe en revue les tableaux français des maladies professionnelles susceptibles d’intéresser ce secteur d’activité.

**Questions : La modernisation a-t-elle touché et transformé la technologie de ce secteur d’activité ?**

**Effectifs ?**

**Tableaux algériens des maladies professionnelles intéressant ce secteur ?**

***Délai : jusqu’au 25 / 06 / 2012.***